

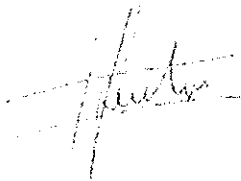
CONVENTION ENTRE

« Risquer Moins, réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif »

ET Claude Van Cools, organisateur de la City Parade

- Les partenaires du PROJET « RISQUER MOINS » s'engagent à :
 - Détacher 4 professionnels encadrant 4 jobistes qui assureront un travail de prévention et de réduction des risques le dimanche 25 août 2013. Les prestations seront assurées entre 14h00 et 20h00 pour un premier groupe composé de 2 professionnels et de 2 jobistes et de 18h00 à 0h00 pour un second groupe composé de 2 professionnels et de 2 jobistes (l'horaire peut varier en fonction de l'affluence et de la nécessité,...).
 - fournir le matériel de prévention à disposition du public (brochures, préservatifs, bouchons d'oreille,...).
- L'organisateur de la City Parade s'engage à :
 - fournir l'espace nécessaire pour le montage d'une tonnelle de 3m X 4m. Il fournira également le mobilier nécessaire, à savoir, des tables et des chaises au stand ;
 - ~~fournir de l'eau potable et, si possible, des collations sucrées (biscuits, fruits,...) pour les fêtards visitant le stand ;~~
 - fournir l'entrée gratuitement aux 8 travailleurs du Réseau « Risquer Moins »
 - ~~fournir des boissons softs et un sandwich (ou autre) aux 4 professionnels et aux 4 jobistes sur place (soit pour 8 personnes)~~
 - ~~faire figurer le logo du réseau liégeois "Risquer moins" sur les affiches, flyers, ... de la manifestation~~
 - participer à un débriefing après l'évènement à une date à déterminer ensemble

Liège, le 18 juillet 2013
Pour le Réseau liégeois "Risquer Moins"



Frédéric GUSTIN
Coordinateur,

Pour la City Parade,



Monsieur Claude VAN COOLS